



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

APPEL A CANDIDATURE

La Fédération Béninoise de Gymnastique (FBG), dans le cadre du renouvellement des membres de son Bureau Exécutif, organise une Assemblée Générale électorale le samedi 8 Juillet 2023 conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts. A cet effet, la FBG lance un appel à candidature aux postes suivants :

- Un (1) Président ;
 - Un (1) 1^{er} Vice-président ;
 - Un (1) 2^{ème} Vice-président ;
 - Un (1) Secrétaire Général ;
 - Un (1) Secrétaire Général Adjoint ;
 - Un (1) Trésorier Général ;
 - Un (1) Trésorier Général Adjoint ;
 - Un (1) Responsable à la communication ;
 - Un (1) Responsable Adjoint à la communication ;
 - Un (1) Responsable à l'Organisation ;
 - Un (1) 1^{er} Responsable Adjoint à l'Organisation ;
 - Un (1) 2^{ème} Responsable Adjoint à l'Organisation ;
 - Un (1) 3^{ème} Responsable Adjoint à l'Organisation ;
 - Un (1) membre Juge ;
 - Un (1) membre femme.
- ✓ Les membres du Comité Exécutif sont élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de 4 ans renouvelable.
- ✓ Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions fixées par l'article 34 des statuts :
- Etre de nationalité béninoise ;
 - Etre âgé de vingt-cinq (25) ans révolus à la date des élections ;
 - Avoir appartenu ou appartenir au mouvement sportif ;

- N'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation à une peine infamante ;
- Jouir des droits civiques et politiques ;
- Etre parrainé par une Ligue ou une Association Sportive affiliée active et à jour des cotisations.
- ✓ Les fonctions de membre du Comité Exécutif de la Fédération Béninoise de Gymnastique sont incompatibles avec celles de membre du Comité Exécutif des Ligues et des Associations affiliées à cette même Fédération.
- ✓ Les membres sortants sont rééligibles.
- ✓ L'élection des membres du Comité Exécutif de la Fédération se fait sur la base du scrutin secret uninominal.
- ✓ Chaque candidature doit parvenir au Secrétariat du Comité National Olympique et Sportif du Bénin (CNOSB) contre récépissé au plus tard le 22 juin 2023

Cotonou, le 23 Mai 2023

Le Secrétaire Général,



Patrick Constant DADJO